

Conseil municipal du 20/09/2018

A la lecture des faits divers qui sont malheureusement le quotidien de l'information, je me suis souvent demandé quelle peut-être l'état d'esprit, quels peuvent être les sentiments ou les ressentiments, de la famille et des proches de celle ou de celui qui a commis un délit ou un crime. Mais cette question, et c'est bien normal, est reléguée derrière ce que nous pouvons ressentir pour les victimes et leurs proches. Et nous nous la posons exclusivement à travers notre ressenti des faits relatés, donc de façon totalement impersonnelle.

Aujourd'hui, je peux dire que tout ce que nous pouvons croire à propos de ces sentiments n'est qu'imagination ; parce que aujourd'hui, justement, les trois faits qui se sont succédés depuis quelques mois, faits qu'il ne viendrait à l'idée de personne de placer au même niveau sur l'échelle de l'indignation et qui n'ont de commun entre eux que leur proximité dans le temps, nous ont tous conduit à la même conclusion : lorsque l'on est confronté à la lourde faute d'un membre de sa famille, deux sentiments majeurs explosent aussitôt, car, même si une équipe municipale ne peut être comparée à des liens familiaux, elle génère quand même entre nous l'esprit d'appartenance à un groupe.

Le premier de ces sentiments est la colère devant la violence de la trahison que l'on ressent, et il n'est à mes yeux rien de pire qu'une confiance trahie ; surtout quand cette confiance remonte, parfois, à plus de vingt ans.

Le second est de se dire avec affliction que notre groupe, comme tous les groupes humains, n'échappe pas, à côté de sa part de dévouement et d'abnégation, à sa part d'ombre, de malversations et de perversité.

Que les donneurs de leçons d'aujourd'hui y pensent : eux aussi sont un groupe humain.

Et lorsque certains se répandent sur le réceptacle de la médiocrité humaine que sont les réseaux dits sociaux en disant « je savais, donc ils devaient savoir », je regarde avec horreur le nombre de complices de ces faits qui se délectent aujourd'hui de bénéficier du coup politique qu'ils espéraient, en ne dénonçant pas.

Il y a quelques jours, lors d'une réunion ou bien entendu les derniers faits ont été évoqués, des membres de notre opposition nous ont dit être en colère. Je le crois, mais je veux croire aussi que cette colère ne cache pas chez certains la réjouissance d'espérer tenir une arme contre nous et je veux croire encore que ce but inavoué, s'il existe, n'est pas à l'origine de douteux amalgames. Mais ne pensez-vous pas que cette colère, nous sommes les premiers à la ressentir parce qu'il suffit de la dérive d'un seul individu pour que tout le groupe soit éclaboussé ? Après bien entendu les victimes des délits, nous sommes nous aussi des victimes.

Un autre de nos opposants a dit que certains, grisés par l'impression du pouvoir, pouvaient croire que tout leur était permis. C'est sans doute là aussi une faute que quelques individus peuvent commettre dans chaque groupe humain ; mais là encore, depuis quand la faute d'un seul homme rend-elle responsables tous ceux qui l'entourent ?

Alors, pour certains, nous aurions dû être plus vigilants et nous n'aurions jamais dû avoir ces individus comme compagnons de route. C'est facile à dire aujourd'hui, et l'actualité que vit depuis plusieurs années le plus haut sommet de l'état, nous exonère, je pense, de l'accusation d'avoir été les seuls à manquer de clairvoyance. Elle nous exonère aussi, et surtout elle exonère le maire, de l'accusation de n'avoir pas réagi immédiatement.

Je viens de dire que nous étions nous aussi des victimes. Celles et ceux qui honorent leur mandat en se consacrant à leur ville en sont doublement victimes parce que à en croire certains, il ne se serait rien passé d'autre à Montluçon et dans son agglomération au cours des derniers mois...

Alors, oubliés les 4 000 jeunes fiers et heureux de s'approprier la victoire des bleus au sein de la fan zone du vieux château, oubliés les 2 000 spectateurs venus applaudir jazz au fil du

Cher, oubliés les milliers de personnes qui ont profité des nouvelles installations de l'étang de Sault, oubliés les centaines de spectateurs du festival de la chanson française, oubliées les mesures prises par le maire pour protéger de la canicule les plus fragiles d'entre nous, oubliés les près de 1 000 visiteurs venus s'informer à la maison du projet de l'avancement des travaux de C Montluçon, oublié le travail accompli par les élus et les agents de la collectivité pour permettre à Montluçon d'être retenue dans le plan gouvernemental de reconquête des cœurs de ville, oubliée la réouverture, tant attendue par les professionnels, de l'école hôtelière, oublié le projet Montluçon 2030 qui va associer toute la population à l'avenir de notre ville...

Oublié le travail de beaucoup, élus et agents de la collectivité, pour la faute présumée de quelques uns ! Je dis bien présumée parce que le droit français est très clair : tant que la chose n'est pas jugée, il y a présomption d'innocence...

Alors je vais maintenant, moi aussi, m'indigner du comportement odieux de certains moralisateurs et des juges autoproclamés qui répandent sur les réseaux dits sociaux leurs frustrations, leur lâcheté et leur bassesse. Je ne prendrai qu'un seul exemple dans les égouts de la diffamation dont les vannes sont grandes ouvertes :

Alors que, à la suite d'un commentaire à propos de la fable de la seconde voiture qui aurait eu un équipement illicite, fable qui aujourd'hui a fait long feu, quelqu'un demandait : ***Deux véhicules à la mairie avec ces dispositifs , pourquoi ?*** Le commentateur a répondu: ***Il me semble que tu le sais déjà.***

La calomnie par l'insinuation, la plus pitoyable des méthodes ! On ne sait rien, mais on instille le doute sur une rumeur déjà démentie. Alors, que des opposants s'opposent, qu'ils critiquent, même de façon virulente quand des fautes sont commises, qu'ils posent des questions, qu'ils exigent des réponses, ils sont dans leur rôle et il n'y a là rien que de très légitime. Nous avons le devoir d'y répondre et les réponses aux questions posées seront apportées ; mais il est heureux pour leurs concitoyens que certains commentateurs de ces réseaux n'aient pas vécu à l'époque sombre où les déportations se nourrissaient de pareilles allégations.

La démocratie mérite mieux, notre ville mérite mieux, beaucoup mieux. Elle mérite mieux que les fautes commises par ceux dont le métier ou l'engagement est de la servir, mais elle mérite aussi beaucoup mieux que quelques inquisiteurs qui confondent parfois débat politique et règlements de comptes personnels.

En 2001, nous avons été élus sur notre projet et sur le rejet d'une malhonnêteté jugée et condamnée ; en 2008 nous avons été réélus sur notre bilan et notre nouveau projet ; en 2014, nous avons de nouveau et largement été réélus sur notre bilan et notre nouveau projet. Alors je comprends qu'à l'approche des élections de 2020, certains tentent de profiter de lamentables dérives personnelles pour faire oublier notre bilan et ce que sera notre nouveau projet. Des dérives que nous avons aussitôt condamnées avec force et pour lesquelles le maire a immédiatement pris les mesures qui s'imposaient.